

Le 14 décembre 2009

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 14e jour de décembre 2009 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- M. Léo Jacobs	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

(09-12-403)

**Ordre du jour – Adoption avec ajout**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté à la table du conseil, tout en y ajoutant l'item suivant:

7.2) Coordonnateur (trice) aux loisirs – Compte rendu et résolution

L'ordre du jour demeure ouvert pour la séance.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-404)

**Séance régulière du 9 novembre 2009 – Procès-verbal - Adoption avec modification**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2009, tel que déposé à la table du conseil, sauf pour l'intervention de M. Denis Jobin, à l'item *Conseil du patrimoine culturel* dans le rapport des comités, qui aurait dû se lire comme suit : « M. Jean-Yves Nobert a inauguré le mémorial aux personnes inhumées dans l'église dans le cadre du projet de revitalisation du patrimoine funéraire ».

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE**

- *M. Jean Poirier indique que sa conjointe est propriétaire depuis 1984, d'un terrain sur la route des Érables. Ce terrain est bordé des deux côtés par l'ancien chemin abandonné lors de la modification du tracé de la route des Érables sur une portion de 650 pieds de longueur sur environ 70 pieds de largeur, soit approximativement 43 000 pieds<sup>2</sup>. Elle désire acheter ce terrain pour 100,-\$, plus les frais de notaire. La description technique ne serait pas nécessaire si la décision est prise avant le dépôt du nouveau cadastre et que la partie de terrain est reconnue par M. Luc Ménard, a.g., s'il en est averti à temps.*

Après discussion et échange avec M. Poirier, le conseil reviendra sur le sujet lors d'une autre séance.

- *M. Marcel Lavallée mentionne qu'il ne devrait pas y avoir d'empilage de chaises à la salle Albert-Fortier. On devrait mettre une affiche indiquant qu'il ne faut pas empiler plus de 4 chaises et que le type de chaises empilées doit être le même.*

*Il mentionne que la porte intérieure donnant sur les toilettes est souvent débarrée et tout le public peut y accéder à tout moment étant donné que la porte extérieure est toujours ouverte. De plus, elle se referme mal, surtout durant l'hiver.*

On regardera ce qu'il y a lieu de faire.

*M. Lavallée mentionne aussi que le chauffage s'arrête suite à des disjoncteurs défectueux. Le problème ne semble pas corrigé.*

*Pour M. Lavallée, il est inconcevable qu'il n'y ait pas de sortie prévue dans la rue Jean-Guy-Jacques pour l'avenir.*

Le Conseil en prend bonne note.

## **DOSSIERS TRAITÉS EN PRIORITÉ**

### **Rapport du maire pour l'année 2009**

M. le maire dépose au Conseil son rapport sur la situation financière de la Ville pour l'exercice financier 2009 conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes. Ledit document doit faire l'objet d'une parution dans un journal distribué aux citoyens.

(09-12-405)

### **C.C.U. – Séance du 30 novembre 2009 – Entérinement**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** suite aux explications de M. le conseiller Vic Godin, ce Conseil entérine le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2009 du Comité consultatif d'urbanisme et fait siennes les recommandations y apparaissant.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-406)

### **Règlement #URB-09-11-65 modifiant la liste des bâtiments à valeur patrimoniale – 1<sup>er</sup> projet – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le règlement #URB-09-11-65 modifiant le règlement de zonage #405 afin de modifier la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et de radier deux maisons à cette liste.

Les membres du Conseil déclarent en avoir reçu copie dans les délais requis, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-407)

### **Règlement #URB-09-11-66 – Modification aux normes relatives aux maisons mobiles Adoption – 1<sup>er</sup> projet**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet du règlement #URB-09-11-66 modifiant le règlement de zonage #405 afin de modifier les normes relatives aux maisons mobiles.

Les membres du Conseil déclarent en avoir reçu copie dans les délais requis, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Règlement #URB-09-11-67 modifiant le règlement de construction #407**

**AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Denis Jobin donne avis qu'il présentera à cette séance le projet de règlement #URB-09-11-67 modifiant le règlement de construction #407 afin de préciser l'une des conditions d'émission du permis de construction.

(09-12-408)

**Règlement #URB-09-11-67 modifiant le règlement #407 – 1<sup>er</sup> projet – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet du règlement #URB-09-11-67 modifiant le règlement de construction #407 afin de préciser l'une des conditions d'émission du permis de construction.

Les membres du Conseil déclarent en avoir reçu copie dans les délais requis, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-409)

**Demande PIIA – Décembre 2009 – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**D'**accepter la demande faite dans le cadre de l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de Cap-Santé, le tout en entérinant les précisions et conditions formulées par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 30 novembre 2009, comme suit :

- 49 Vieux Chemin : remplacement de cinq (5) fenêtres sur l'annexe arrière de la maison.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-410)

**C.C.U. – Membres – Nomination**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil nomme au Comité consultatif d'urbanisme les personnes suivantes :

Pour une période de deux ans :

- M. Robert Lamothe, président
- M. Richard Sauvé
- M. Vic Godin

Et pour une période d'un an :

- M. Gilles Papillon

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-411)

**Remorque stationnée illégalement au 448-450 chemin du Bois-de-l'Ail – Demande d'un délai**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** suite aux explications et après discussions au Conseil, celui-ci accorde un délai jusqu'en mai 2010 pour enlever la remorque stationnée illégalement sur les terrains du 448-550 chemin du Bois-de-l'Ail, propriété de M. Yvon Mercure.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**CORRESPONDANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Aucune demande pour le moment.

**CORRESPONDANCE JUGÉE IMPORTANTE ET RÉSOLUTIONS RELATIVES**

(09-12-412)

**Dossiers et comités – Répartition – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte la répartition des dossiers et comités présentée par M. le maire Jean-Yves Nobert tout en corrigeant les items suivants :

- 11- Comité de sécurité publique disparaît de la liste
- 19- Comité de développement commercial – Tous les membres du Conseil
- 20- Comité du budget et orientations – Tous les membres du Conseil

Tous les numéros à partir de 10 seront décalés de un dû à l'abandon du Comité de sécurité publique.

Les membres du Conseil affectés aux dossier et comités sont comme suit :

<u>Description</u>	<u>Titulaire</u>
1- M.R.C. de Portneuf	M. Jean-Yves Nobert
2- Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	M. Léo Jacobs
3- Transport adapté	M. Léo Jacobs
4- C.C.U. – Comité consultatif d'urbanisme	M. Vic Godin M. Gilles Papillon
5- O.M.H. de Cap-Santé Office municipal d'habitation	MM. Denis Jobin, Gilles Papillon et Mario Denis
6- Service des loisirs	M. Mario Denis
7- Comité d'embellissement	M. Vic Godin
8- Comité de bibliothèque	M. Gilles Papillon
9- Conseil du patrimoine culturel de Cap-Santé	M. Denis Jobin
10- Service Incendie et comité de sélection	M. Mario Denis
11- Voirie	M. Gilles Papillon

12- C.B.J.C. (Corporation du bassin de la Jacques-Cartier)	M. Michel Bertrand
13- Comité du régime complémentaire de retraite des employés	M. Gilles Papillon M. Mario Denis
14- Comité du Noël d'antan	M. Denis Jobin
15- Comité Riche en couleurs	MM. Vic Godin et Michel Bertrand
16- Comité des promoteurs	M. Jean-Yves Nobert
17- Comité du club de ski de fond	M. Mario Denis
18- Comité de développement commercial	MM. Jean-Yves Nobert, Gilles Papillon, Léo Jacobs Mario Denis, Vic Godin, Denis Jobin et Michel Bertrand
19- Comité du budget et orientations	MM. Jean-Yves Nobert, Gilles Papillon, Léo Jacobs Mario Denis, Vic Godin, Denis Jobin et Michel Bertrand
20- Comité touristique	MM. Michel Bertrand et Denis Jobin
21- Table de concertation sur le bruit	MM. Jean-Yves Nobert et Michel Bertrand
22- Hydro-Québec – Économie d'énergie	MM. Michel Bertrand et Léo Jacobs
23- Halte routière dans l'Anse	M. Michel Bertrand
24- Politique familiale	M. Gilles Papillon
25- Maire Suppléant	M. Gilles Papillon

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-413)**

**Noël d'Antan – Factures à partager**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller  
APPUYÉ PAR M. le conseiller  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil, suite aux explications du directeur général, considère que la Ville partage moitié-moitié avec le comité du Noël d'Antan, les factures suivantes :

Intertech : 713,16 \$ payée par Noël d'Antan  
Westburne : 1 444,45 \$ payée par la Ville  
Roger Benoît : 120,00 \$ payée par la Ville

Une fois le partage fait, le comité du Noël d'Antan doit assumer 426,15 \$.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-414)**

**Fête de la famille – Commandite**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil autorise le versement d'un montant de 50,\$ pour la Fête de la famille organisée par les communautés chrétiennes paroissiales Sainte-Agnès de Donnacona, Saint-Jean-Baptiste de Les Écureuils et Sainte-Famille de Cap-Santé.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

### **CSST – Rapport d’intervention**

La CSST a inspecté le garage et les outils en place. Un rapport a démontré certaines lacunes qui doivent être corrigées dans les plus brefs délais.

M. Guy Germain est parfaitement au courant du rapport.

Le Conseil est parfaitement d’accord avec le fait que la sécurité doit être une priorité pour nos employés.

### **S.H.Q. – États financiers OMH de 2008**

La S.H.Q. a approuvé les états financiers de l’O.M.H. de Cap-Santé montrant un déficit de 55 641,-\$ dont un montant de 5 564,-\$ doit être assumé par la Ville.

### **Déclaration d’intérêt des élus – M. Denis Jobin**

M. le conseiller Denis Jobin a déposé auprès du directeur général sa déclaration d’intérêt des élus.

### **Flambeau olympique – Demande de commandite de M. Camil Leclerc**

M. Camil Leclerc demande au Conseil d’assumer le coût du flambeau olympique qu’il a porté le 3 décembre . Le coût est de 409,90 \$.

Le Conseil est d’avis que c’est une initiative louable mais strictement personnelle et n’acquiesce pas à cette demande.

### **660 route 138 – Refus d’émettre un permis**

Mme Marie-Pierre Beaupré, dans un court rapport écrit, explique au Conseil le motif qui l’empêche d’émettre un permis d’agrandissement de la propriété située au 660 route 138. Le propriétaire actuel ne peut confirmer que l’installation septique est conforme. Le document ne semble pas exister ou est introuvable.

(09-12-415)

### **Résolution (09-11-386) – Correction – Engagement de M. Sylvain Richard**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** la résolution (09-11-386) est modifiée en remplaçant « apprenti-pompier » par « pompier ».

*Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-416)

### **Régime de retraite – Participation en cas de maladie**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil, après discussion, autorise la participation de la Ville au régime de retraite d’un employé qui est en congé de maladie jusqu’à un maximum correspondant à la période de maladie de courte durée prévue à l’assurance collective qui est de 14 semaines.

*Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-417)

**Association des plus beaux villages du Québec (APVQ) – Adhésion 2010 - Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil autorise l'adhésion de la Ville à l'Association des plus beaux villages du Québec pour l'année 2010 au coût de 500,-\$.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-418)

**Corporation du bassin de la Jacques-Cartier 2010 – Adhésion - Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil autorise l'adhésion de la Ville à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier au coût de 1 372,-\$ pour l'année 2010.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Camion citerne – Rapport d'évaluation de ULC**

La compagnie Underwriters Laboratories of Canada (Montreal Office) nous a fait parvenir son rapport sur le camion citerne et ses recommandations.

Le Conseil devra se pencher sur celui-ci au cours des prochaines semaines.

**Projet domiciliaire Paul Roy – Demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)**

Le Conseil considère que l'on se doit d'éclaircir certains points du projet avant d'effectuer cette demande au MDDEP.

M. Roy est parti en vacances et il appellera le directeur général à son retour pour faire un suivi de son dossier.

**Troupe Giguotte – Demande de commandite**

Le conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande.

**Groupe Scout de Portneuf – Demande de commandite**

Le conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande.

**628 route 138 – Offre de vente**

Mme Tania De Varennes offre à la Ville la propriété sise au 628 route 138 pour la modique somme de 500 000,-\$ et ce, non négociable.

Le Conseil décline cette superbe offre et laisse la chance à d'autres d'en profiter.

**M.M.Q. – Assurances – Ristourne 2009**

La ristourne est de 4 484,-\$ sur nos assurances lors de notre renouvellement.

(09-12-419)

**Égout secteur Est – Servitudes – Autorisation de signer**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer les contrats de servitude avec les propriétaires suivants :

		<u>Montant</u>
Michel Caron	33 route 138	4 500,-\$
M. Ismaël Audet	20 route 138	1 400,-
Mme Suzanne Noël et M. Noël Piché	35 route 138	8 000,-
Mme Liliane Plamondon	29 route 138	500,-
Mme Marie-Ève Poulin et M. Dany Dunn	38 route 138	16 000,-\$

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Projet « Diagnostic résidentiel Mieux consommer » d'Hydro-Québec**

M. Michel Bertrand donne un compte rendu de la rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec sur le projet « Diagnostic résidentiel Mieux consommer » d'Hydro-Québec. Notre projet doit être changé et nous préconisons l'aménagement du quai au lieu de la halte routière car nous n'avons pas à attendre l'acquiescement du C.N. ou du MDDEP.

**Fondation Mira inc. – Demande d'aide financière**

Le Conseil est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande financière et que le choix de contribuer ou non à cette cause revient à chacun des citoyens (ennes).

(09-12-420)

**Rue Notre-Dame – Asphaltage – Demande financière**

**ATTENDU QUE** la rue Notre-Dame a servi de voie de contournement lors de la construction du pont Germain sur la route 138;

**ATTENDU QUE** la circulation importante a engendré une détérioration marquée de la chaussée;

**ATTENDU QU'**une rencontre a eu lieu avec M. Jean-François Saulnier, directeur au ministère des Transports du Québec de la Capitale Nationale;

**ATTENDU QU'**il y a eu entente avec celui-ci d'une compensation d'un montant de 25 000,-\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est :

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil demande au M.T.Q. de verser la somme de 25 000,-\$ à la Ville de Cap-Santé en guise de dédommagement pour la déviation du trafic routier sur la rue Notre-Dame occasionnant ainsi une détérioration importante de la chaussée.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-421)

**Rue du Duc-de-Lévis – Demande de réouverture sur la route 138**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil demande au ministère des Transports de considérer la demande de réouverture de la rue du Duc-de-Lévis suite au réaménagement de l'intersection de la route 138 et du chemin du Bois-de-l'Ail.

On considère que le réaménagement rend plus sécuritaire cette sortie qui était prévue à notre plan d'urbanisme en 2005.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Maison Mirépi – Demande d'aide financière**

Le conseil considère qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande d'aide financière.

(09-12-422)

**Loisirs – Engagement pour l'hiver**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil autorise l'engagement aux loisirs (hiver) des personnes suivantes :

M. Louis Tremblay	15 semaines (7 à 8 hres/semaine)	Entretien des patinoires
M. Marc-Antoine Careau	15 semaines	Hockey bottine et commis resto
M. Alexis Gagnon-Paré et Mme Annabelle Careau	15 semaines	Commis resto
M. Jason Whittom		Remplacement
M. Pierre Mercure		Déneigement de la patinoire

Les heures, le taux horaire ainsi que la durée de l'emploi sont indiqués dans un document élaboré par Mme Mélanie Tremblay.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-423)

**Politique familiale « Municipalité amie des aînés » - Demande de subvention**

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Ville de Cap-Santé d'intégrer le volet aînés dans l'élaboration de sa politique familiale, laquelle fait l'objet d'un protocole d'entente avec le Ministère de la Famille et des Aînés ;

**CONSIDÉRANT** l'importance du vieillissement accéléré de la population à travers la province de Québec si les tendances se maintiennent et que seul le groupe des 65 ans et plus connaîtra une croissance;

**CONSIDÉRANT** que ce fait aura un impact à moyen terme sur les services de la Ville et les besoins de ses habitants;

**CONSIDÉRANT QUE** cette population est très active et peut également apporter beaucoup à sa communauté, que nous souhaitons maximiser le potentiel de cette population et consolider la solidarité intergénérationnelle;

**CONSIDÉRANT** l'annonce récente faite par la ministre responsable des aînés en regard de la démarche « Municipalité amie des aînés » et du financement qui y est associé ;

**CONSIDÉRANT QUE** le volet Municipalité amie des aînés s'avère une opportunité de bonifier le volet aînés dans l'élaboration de la politique familiale;

**CONSIDÉRANT QU'**à cet effet, la Ville de Cap-Santé peut obtenir un financement additionnel de 12 000 \$ ainsi que 15 heures supplémentaires de soutien technique du Carrefour action municipale et famille ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Léo Jacobs  
ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil municipal de Cap-Santé demande au Ministère de la Famille et des Aînés l'obtention du financement additionnel de 12 000 \$ ainsi que les 15 heures supplémentaires de soutien technique du Carrefour action municipale et famille pour élaborer sa politique familiale municipale incluant l'intégration de la démarche « Municipalité amie des aînés » ;

**QUE** la Ville de Cap-Santé dépose les documents nécessaires à sa réalisation auprès du Ministère.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-424)**

**Politique familiale – Autorisation de signer**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil délègue à M. le conseiller Gilles Papillon ainsi qu'à Mme Julie Labrecque l'autorisation de signer tout document relatif au projet « Politique familiale » ainsi qu'au volet « Municipalité amie des aînés ».

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-425)**

**Bureau de l'urbanisme – Demande**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise les demandes suivantes faites par Mme Marie-Pierre Beaupré :

- Achat d'un bureau
- Achat d'un classeur
- Installation d'un graveur pour libérer de l'espace sur l'ordinateur
- La permission d'effectuer des semaines d'un maximum de 40 heures à temps simple accumulées dans une banque de temps selon les besoins du travail et sous la supervision du directeur général.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Règlement RMU-05-03 – Vitesse dans le chemin du Bois-de-l'Ail**

**AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Gilles Papillon donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure un projet de règlement RMU-05-03 afin de remettre la vitesse dans le chemin du Bois-de-l'Ail à 80 km/heure.

(09-12-426)

**Noël d'Antan – Repas des bénévoles**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le paiement au club Optimiste de Cap-Santé d'un montant de 559,08 \$ représentant les repas pris par les bénévoles du Noël d'Antan et l'équipe de Radio-Canada.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-427)

**Barrett Xplornet – Service Internet**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil s'oppose à la demande de la compagnie Barrett Xplornet faite à Industrie Canada pour desservir des zones supposément non desservies.

La Ville de Cap-Santé fait remarquer qu'elle possède plusieurs endroits qui ne sont pas desservis adéquatement et que l'octroi à la pièce de subvention pourrait nuire à des projets plus globaux et satisfaisants pour l'ensemble de la population de la M.R.C. de Portneuf.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-428)

**Adhésion au programme de soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer /Hydro-Québec**

**ATTENDU qu'**Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie ;

**ATTENDU que** pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le « *Diagnostic résidentiel Mieux consommer* », lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation ;

**ATTENDU que** pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion ;

**ATTENDU que** les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à la Ville de Cap-Santé en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur ;

**ATTENDU que** ce montant sera de 30 \$ par rapport de recommandation en format papier et de 35 \$ par rapport de recommandation en format électronique ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU :**

**QUE** la Ville de Cap-Santé accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « *Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer* ».

**QUE** la Ville de Cap-Santé soumet le projet « Aménagement du quai de Cap-Santé – Phase II ».

**QUE** la Ville de Cap-Santé désigne M. Jacques Blais, directeur général, comme responsable de ce projet et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne.

**QUE** la Ville de Cap-Santé autorise M. Jacques Blais, directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Cap-Santé tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution. En l'absence de M. Jacques Blais, la Ville de Cap-Santé autorise M. Léo Jacobs, conseiller municipal, à signer, à titre de substitut, pour et au nom de la Ville de Cap-Santé tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution.

**QUE** la Ville de Cap-Santé soit autorisée à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet « Aménagement du quai de Cap-Santé – Phase II ».

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-429)**

**Feuillet paroissial – Fabrique de Cap-Santé**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil autorise le renouvellement pour 2010 de notre annonce dans le Feuillet paroissial de Cap-Santé au montant de 140,-\$ payable à la Fabrique de Cap-Santé.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-430)**

**Coordonnateur (trices) aux loisirs – Recommandations pour le poste**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil, suite aux recommandations du sous-comité pour le poste de coordonnateur (trice) aux loisirs, adopte les éléments suivants :

- Intégrer à la convention des employés non cadres (article 1.1) la fonction Coordonnateur (trice) aux loisirs.
- Afficher le poste à l'interne en conformité avec l'article 18.1 avant de l'ouvrir au public et reconnaître comme ayant droit de postuler sur ladite fonction, la titulaire actuellement en poste et liée à la Ville par un contrat.
- Harmoniser tout élément de la convention avec la nouvelle fonction tant du point de vue probation, salaire, horaire, formation, etc.

Une lettre d'entente devra être signée par les parties impliquées sur ce sujet.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Côte du Quai – Demande de signalisation**

Après discussion, le Conseil est d'accord pour que la signalisation reste la même, pour le moment, soit « Route fermée ». On écrira une lettre à tous les résidants pour expliquer notre position.

**(09-12-431)**

**Comptes payés et à payer au 30 novembre 2009 – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil entérine le paiement des comptes payés au 30 novembre 2009 pour un montant de 3 670,72 \$ et autorise le paiement des comptes à payer au 30 novembre 2009 au montant de 169 580,47 \$.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-432)

**Signature des documents et effets bancaires – Autorisation**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil donne le mandat à MM. Jean-Yves Nobert, Gilles Papillon et Jacques Blais ainsi qu'à Mme Véronique Lille de signer tout document municipal, contrat, etc., ainsi que les effets bancaires se rapportant aux affaires de la Ville.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL**

**RAPPORT DES COMITÉS**

**Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (M. Léo Jacobs)**

On a tous reçu le document « Guide pour une bonne pratique de la récupération ». Nous sommes rendus à 34% de matières recyclées. Nous sommes les plus bas pour le coût d'enfouissement : 51,-\$/T.M., c'est bien gérer.

Le contrat se termine en 2010 et par la suite tout ce fera de façon hydraulique et non à bout de bras. Tous devront avoir un bac. Il est probable que la collecte des ordures se fera une semaine et le recyclage l'autre semaine. La Régie est devenue un lieu d'enfouissement technique (L.E.T), ce qui implique plusieurs opérations et investissements coûteux. M. Jacobs organisera, avec la Régie, une visite des lieux au printemps pour ceux que cela intéresse (conseillers).

**Transport adapté (M. Léo Jacobs)**

On a une légère baisse de la population : en 2008, 2 732 habitants et en 2009, 2 702 habitants. Pourtant, nos constructions augmentent d'environ 30 maisons par année. Où est l'erreur?

Le coût d'un voyage simple est de 2,75 \$/personne.

**Comité de la Politique familiale (M. Gilles Papillon)**

M. Papillon invite toute personne présente ou des gens qu'ils connaissent à participer à l'élaboration de notre politique familiale incluant le volet « Municipalité amie des aînés ».

Une réunion se tiendra à la fin de janvier.

**Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) (M. Michel Bertrand)**

- La CBJC a de nombreux projets pour 2010. On a transporté environ 300 saumons cette année.
- On a transféré, pour la reproduction, des femelles et des mâles au bassin de Tadoussac.
- On a aménagé trois seuils pour la reproduction des truites dans le ruisseau Bourgoin.
- Un échantillonnage a été effectué pour une analyse de la qualité de l'eau, dans la rivière des Prairies et le ruisseau Bourgoin.
- En collaboration avec l'école Bon-Pasteur, on voudrait acquérir le dernier incubateur pour élever des tacons et ainsi sensibiliser notre jeunesse du primaire à la sauvegarde du saumon et à la protection de nos rivières.

- Le budget de la C.B.J.C. est assumé par :
  - les municipalités : 25%
  - les entreprises : 30%
  - le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : 36%
  - autres : 9%

Comité touristique (MM. Michel Bertrand et Denis Jobin)

- Le marché public de Deschambault serait intéressé à venir s'installer quelques jours à Cap-Santé. Ça dépend des discussions.
- On concevra une petite carte pour indiquer les endroits intéressants de la Ville.

Conseil du patrimoine culturel (M. Denis Jobin)

En 2011, la M.R.C. de Portneuf accueillera les prix du patrimoine culturel décernés par le Conseil de la culture de la Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches.

Comité du Noël d'Antan (M. Denis Jobin)

On a loué à la Ville de Lévis 14 maisonnette pour 4 200,-\$.

Comité d'embellissement (M. Vic Godin)

- En 2010, trois nouveaux endroits seront aménagés.
- On achètera quelques outils pour les bénévoles.

Comité Riche en couleurs (M. Vic Godin)

On essaiera d'inviter, pour l'an prochain, Tex Lecor ou Frédéric Bach.

**QUESTIONS ET REMARQUES DU CONSEIL**

- *M. Michel Bertrand nous informe qu'une rencontre du comité sur le bruit sur la route 138 a eu lieu dernièrement et que l'on se prépare pour l'été prochain à tenir des campagnes de sensibilisation.*

*Au comité, il y a la Sûreté du Québec, le ministère des Transports du Québec et quelques villes. On essaiera de convaincre toutes celles qui longent la route 138, de Saint-Augustin-de-Demaures à Deschambault-Grondines.*

*Tous les membres du Conseil souhaitent aux personnes présentes un joyeux Noël et une bonne année 2010.*

**QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

- *M. Marcel Lavallée se demande où se classent les sacs du Publi-Sac? Sont-ils recyclables?*

Il semble que, pour le moment, ils ne le soient pas mais cela devrait changer d'ici peu.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Jacques Blais  
Secrétaire-trésorier

(09-12-433)

**Levée de la séance - Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** la présente séance soit levée.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier

Le 23 décembre 2009

Séance spéciale du conseil de la Ville de Cap-Santé tenue ce 23e jour de décembre 2009 à 10h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- Absent	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Avis de convocation - Reconnaissance**

Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation pour cette réunion spéciale du 23 décembre tenue à 10h00.

(09-12-434)

### **Ordre du jour – Ajout**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** tous les membres présents demandent l'ajout des items suivants à l'ordre du jour déjà produit :

- Dossier Claire Lapointe et Ghislain Denis – Remise de l'ancien chemin abandonné
- Dossier Jocelyn Gauthier – Achat de tuyaux
- Règlement #09-164 – Taxation 2010 – Avis de motion
- Mélanie Tremblay – Demande congé des fêtes.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-435)

### **Ancien chemin montré à l'originaire – Fermeture et contrat de vente**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce Conseil est d'accord pour vendre pour un montant de 100,-\$ les terrains suivants :

- à Mme Claire Lapointe, l'ancien chemin montré à un plan préparé par l'arpenteur M. Luc Ménard (#21L12-020-1610-55) décrit par les tenants et aboutissants et qui ne devra en aucun cas empiéter sur l'emprise actuelle de la route des Érables.
- à M. Ghislain Denis, un terrain ayant une superficie de 744,9 m<sup>2</sup> constituant l'assiette d'un ancien chemin montré à l'originaire et bordé par les terrains lui appartenant, soit les lots 47-P et 369-P décrits par M. Éric Lortie, arpenteur géomètre, le 16 décembre 2009 (minute 2947). En

aucun cas, la superficie cédée ne peut dépasser la façade des deux terrains mentionnés.

Les frais de notaire et d'enregistrement sont à la charge des acheteurs.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Anciens chemins montrés à l'originare**

**AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Gilles Papillon donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure un projet de règlement pour la fermeture de deux anciens chemins bornés par les propriétés appartenant l'une à Mme Claire Lapointe et l'autre à M. Ghislain Denis.

**(09-12-436) Égout secteur Est – Servitude – Jean-Baptiste Plamondon – Autorisation de signer**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer le contrat de servitude permanente avec M. Jean-Baptiste Plamondon, avec une indemnité de 250,-\$, suite aux travaux d'égout dans le secteur Est.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-437) Rue des Sureaux – Vente de terrains selon le plan adopté**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le directeur général à vendre, selon les plans établis, les terrains restants de la rue des Sureaux.

*Adoptée à la majorité. M. le Maire Jean-Yves Nobert inscrit sa dissidence sur cette résolution.*

**(09-12-438) Terrains rue des Sureaux – Autorisation de signer**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil mandate le maire et le secrétaire-trésorier pour signer tous les contrats de vente des terrains sis sur la rue des Sureaux.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-439) Achat de tuyaux – M. Jocelyn Gauthier – Égout secteur Est**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise l'achat de la dernière section de tuyaux appartenant à M. Jocelyn Gauthier pour un montant de 3 500,-\$ plus taxes dans le cadre de l'établissement des égouts dans le secteur Est.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Règlement #09-164 – Taux de taxes et tarifs pour l'année 2010**

**AVIS DE MOTION**

M. le conseiller Gilles Papillon donne avis qu'il présentera lors d'une session ultérieure un projet de règlement numéro 09-164 concernant les taux de taxes et tarifs applicables pour l'année 2010 suite à l'adoption du budget.

**(09-12-440)**

**Projet « Diagnostic résidentiel Mieux consommer » Partage des revenus générés avec les organismes impliqués**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil considère qu'il y a lieu de partager avec les organismes qui s'impliqueront au projet « Diagnostic résidentiel – Mieux consommer » la moitié des revenus générés par ce projet. Ce partage de revenus s'applique pour chaque dossier complété par l'organisme concerné.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-441)**

**Loisirs – Mme Mélanie Tremblay – Fêtes légales**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil reconnaît à Mme Mélanie Tremblay les congés suivants : les 24, 25 26 et 31 décembre 2009 ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2010.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**(09-12-442)**

**Levée de la séance spéciale – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la présente séance spéciale soit levée.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier

Le 28 décembre 2009

Séance spéciale du conseil de la Ville de Cap-Santé tenue ce 28e jour de décembre 2009 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- Absent	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

#### **Avis de convocation - Reconnaissance**

Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation pour cette séance spéciale.

(09-12-443)

#### **Ordre du jour – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé à la table du conseil, ladite séance est réservée strictement à des sujets concernant le budget 2010.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-444)

#### **Budget 2010 – Présentation et adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** suite à la présentation du budget 2010 par M. le maire Jean-Yves Nobert, ce conseil adopte ledit budget qui prévoit des revenus et des dépenses égaux de 3 337 851,-\$.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-445)

#### **Règlement #09-164 – Taux de taxes et tarifs pour l'année 2010 suite à l'adoption du budget**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le règlement #09-164 concernant les taux de taxes et tarifs de compensation pour l'année 2010 suite à l'adoption du budget de la Ville de Cap-Santé.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

(09-12-446)

**Levée de la séance spéciale – Adoption**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin  
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand  
ET RÉSOLU**

**QUE** la présente séance spéciale soit levée.

*Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier